

Forum Afrique Moci-Cian

L'Afrique, oui, mais à quel prix ?

Affluence record pour le deuxième forum Afrique du Moci, organisé en partenariat avec le Cian et la CCI Paris Ile de France le 8 février, à Paris, sur le thème : « L'Afrique, oui, mais à quel prix ? ». Plus de 600 responsables ou dirigeants dans l'industrie et les services, consultants et juristes ont participé à cet événement qui marquait la publication du Rapport Afrique 2013 du Cian (Conseil français des investisseurs en Afrique), co-réalisé et édité par Le Moci.



Photos : Sébastien Munoz



Pierre-Antoine Gailly,
Président de la
chambre de
commerce et
d'industrie de Région
Paris Ile-de-France.



Pierre Bessiere,
Directeur délégué du
Moci.

Hôte de la manifestation, Pierre-Antoine Gailly, président de la CCI Paris Ile-de-France, s'est félicité de l'émergence d'une « nouvelle Afrique », une « Afrique en mutation », dans laquelle, selon Alexandre Vilgrain, président du Cian, « globalement, les entreprises françaises affichent des résultats en croissance de leurs chiffres d'affaires et de leurs bénéfices ». Conquérir l'Afrique - ou "les Afriques", tant les conditions politiques,

économiques et sociales divergent d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre – « a un prix, a soutenu Alexandre Vilgrain. Comme dans tous les continents, en Afrique, il faut investir au préalable pour gagner de l'argent », a-t-il précisé. D'où le choix des trois tables rondes proposées par *Le Moci* et ses partenaires. La première était consacrée au « pari africain des investisseurs privés ». Outre Alexandre Vilgrain, y participait Thierry

Apoteker, fondateur de Thierry Apoteker Consultants (TAC), Joël Krief, gérant associé de la banque d'affaires AM Capital, Jean-Michel Sévérino, ancien directeur du Développement et directeur général de l'Agence française de développement (AFD), aujourd'hui président de la société I&P (Investisseurs et Partenaires), qui investit dans le capital de PME africaines, et Jean-Jacques Lecat, avocat associé spécialiste de l'Afrique chez CMS-Bureau Francis Lefebvre.

Pour la deuxième table ronde sur le thème du « pari africain des entreprises », plusieurs dirigeants ont témoigné de leur expérience du continent, à l'instar de Marc Rennard, directeur exécutif Afrique-Moyen-Orient-Asie d'Orange, opérateur téléphonique implanté dans une vingtaine de pays comme le Sénégal, Jean-Jacques Lestrade, président du groupe familial parapétrolier Ponticelli, actif notamment au Nigeria et en Angola, Jean-Michel Marnoto, vice-président chez Bureau Veritas, très impliqué dans le contrôle et l'inspection des marchandises en Afrique de l'Est, et Alain Taïeb, président de Mobilitas, groupe de mobilité de biens et personnes

« Conquérir l'Afrique a un prix » (Alexandre Vilgrain)

et d'archivage des documents, dont l'activité en Afrique est fortement concentrée dans six pays, dont l'Afrique du Sud. Avocat associé du cabinet Fidal, Maya Kelou a, pour sa part, mis exergue l'intérêt des entreprises françaises pour ce continent, qui offre de nouvelles opportunités en matière d'énergie, de nouvelles technologies, télécommunications, transport ou BTP.

La troisième table ronde posait la question suivante : « les partenaires des entreprises aident-ils mieux à couvrir les risques ? ». À côté des établissements financiers traditionnels, comme les banques et assurances françaises, l'Agence française de développement et l'assureur crédit export Coface, d'autres acteurs, parfois africains, ont ces dernières années émergé. Participaient ainsi à cette dernière table ronde Yves Boudot, directeur Afrique de l'AFD, Mohamed Krisni, directeur exé-

cutif en charge du développement de la banque de détail à l'international du groupe marocain Attijariwafa Bank, Mathieu Dierstein, vice-président directeur général d'Ascoma, une société de courtage en assurance spécialisée sur l'Afrique, et Thierry Graffin, directeur adjoint Arbitrage de Coface. Le forum a été clôturé par Herman Carpentier, vice-président chargé de l'Afrique chez Brussel Airlines, une compagnie aérienne qui développe son réseau dans le continent, avec de nouvelles liaisons par exemple en République démocratique du Congo (RDC).

La rédaction du Moci publie dans ces pages de larges extraits de deux présentations expertes entendues – celle de TAC et celle de Coface –, des échos, des interventions et échanges très denses et animés qui ont marqué cette matinée.

François Pargny

Thierry Apoteker Président et fondateur de TAC Sas

« Des hausses même faibles de parts de marché sur des pays comme le Nigeria ou l'Afrique du Sud créeraient des flux considérables pour les exportateurs français »



L'économiste Thierry Apoteker, fondateur et dirigeant du cabinet conseil TAC, a fait tourner ses usines à statistiques pour répondre aux questions qui lui avaient été soumises par le Moci, spécialement pour le Forum, avec des données inédites. Retour sur un extrait de cette intervention très appréciée en ouverture, en quatre slides.

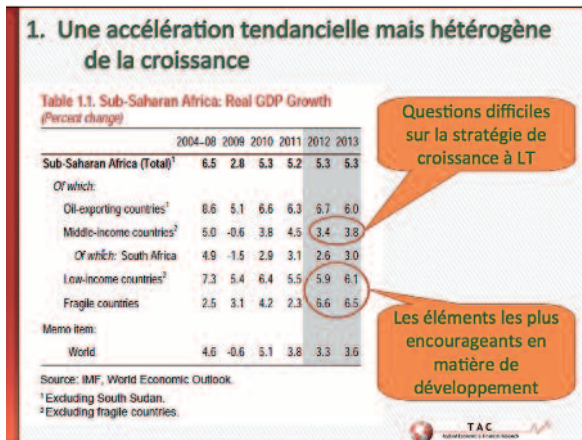
Le Moci. Lorsque l'on parle d'une Afrique qui émerge, est-ce toute l'Afrique ou est-ce quelques heureux élus parmi les 53 pays du continent et lesquels ?

Thierry Apoteker. D'un rythme tendanciel de croissance médiocre (entre 2 % et 4 % par an) jusqu'à la fin des années 90, l'Afrique est passée au cours des 10

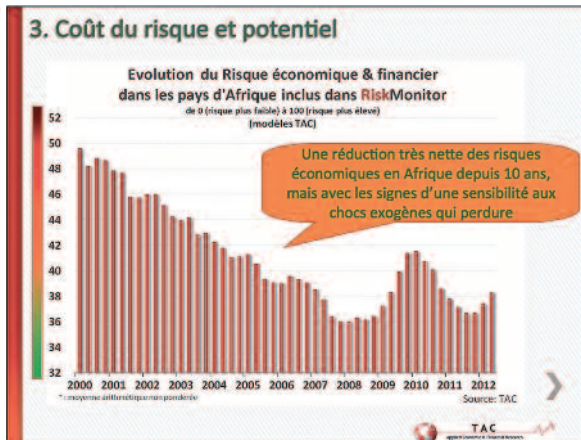
dernières années à une vitesse nettement supérieure (autour de 6 % par an), proche des performances asiatiques et très nettement supérieure aux rythmes observés dans les pays développés.

Cette accélération est cependant loin d'être homogène. Le continent reste affecté par des conflits nombreux et des difficultés de gestion macroéconomique ; à l'opposé, un nombre croissant de pays enregistre à la fois un développement très rapide (le PIB y augmente de 7 % à 10 % par an, au Ghana par exemple) et des améliorations structurelles considérables (infrastructures, environnement des affaires, stabilité macroéconomique) L'observation des performances passées et des projections de croissance établies par le FMI sur l'Afrique subsaharienne montre deux éléments importants de

Graphique 1



Graphique 2



l'analyse (voir graphique 1) :

D'un côté, les pays africains qui ont déjà un niveau de revenu « intermédiaire » (c'est-à-dire qu'ils ont déjà atteint un certain niveau de développement) font face à des difficultés pour trouver les relais nécessaires et passer à une nouvelle étape du développement. C'est notamment le cas de l'Afrique du Sud, « géant » du continent mais souffrant à la fois d'insuffisance d'investissement et de contraintes structurelles (sociales, politiques, infrastructures...) fortes.

De l'autre, les pays souffrant auparavant de difficultés majeures ou de niveaux de développement les plus faibles (ceux que le FMI appelle low income et fragile) enregistrent un véritable décollage économique.

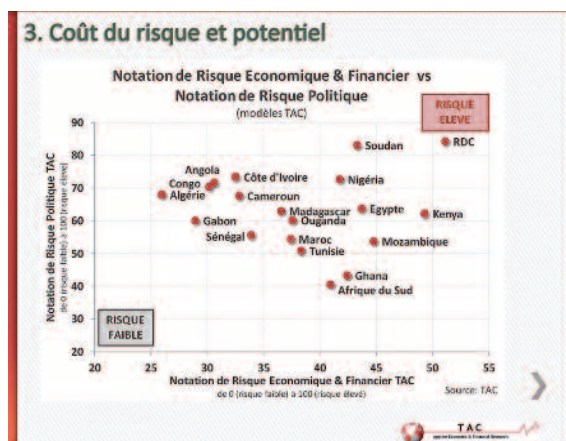
Le Moci. Les risques pays sont-ils sous-évalués ou surévalués actuellement, notamment par les grandes institutions internationales qui encouragent les investisseurs à se tourner vers l'Afrique ?

T. A. TAC a développé une série d'outils quantitatifs fournissant des mesures précises du risque pays, sur un très vaste ensemble de pays en développement. Ces outils fournissent notamment un Rating Economique et Financier (centré sur les difficultés potentielles en matière de taux de change, de paiements transfrontaliers et d'activité économique), sur une échelle de 0 (le plus faible risque possible) à 100 (le plus élevé), avec un niveau au dessus de 50-60 traduisant un risque très substantiel. Une moyenne arithmétique simple sur

une vingtaine des plus importants pays d'Afrique montre très clairement l'amélioration tendancielle du risque sur la région, avec des ratings diminuant de 50 environ à la fin des années 90 à environ 40 aujourd'hui (graphique 2). Cette tendance à l'amélioration du risque économique et financier n'est pas linéaire dans le temps ; en particulier, les épisodes de tensions globales ont un effet négatif visible sur les risques dans les pays d'Afrique subsaharienne.

En parallèle, TAC mesure également le risque politique et de gouvernance, à partir d'indicateurs et d'enquêtes menées par la Banque Mondiale sur l'ensemble des pays en développement. Le Rating Politique et de Gouvernance est étalonné sur la même échelle que le Rating Economique et Financier, de 0 (meilleur risque possible) à 100 (pire).

Graphique 3



Le graphique 3 croise ces deux composantes du risque, sachant que les « protections » à prendre sont naturellement très différentes, pour l'entreprise : attention extrême aux détails des contrats et des paiements dans le cas d'un risque politique plus élevé, couverture de change ou assurance crédit dans le cas d'un risque économique substantiel. Les pays combinant des risques élevés sur les deux dimensions (quadrant nord-est du graphique) suggèrent donc à la fois des protections importantes et une rentabilité élevée.

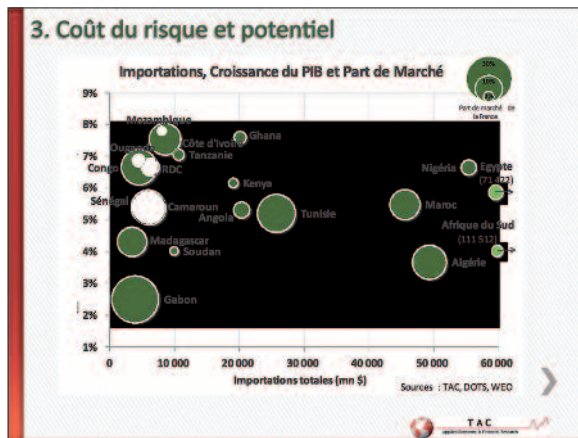
Enfin, l'ensemble de ces méthodes et outils quantitatifs développés par TAC permet de calculer une « prime de risque pays global », incluant à la fois les risques économiques et financiers, et ceux plus politiques et de gouvernance. Ce « coût du risque », exprimé en points de base, peut être directement intégré dans des calculs financiers de coût de capital et de

vérification de la rentabilité attendue des opérations ou projets dans ces différents pays. En Afrique, ce coût apparaît très différencié selon les pays, s'étalant entre 250 points de base (c'est-à-dire 2,5 %) pour des pays comme l'Afrique du Sud ou le Maroc, à 700-800 points de base pour la RDC ou le Soudan (ici, Nord-Soudan).

Graphique 4



Graphique 5



Le Moci. En terme d'analyse risques/coût du risque/opportunités, quels seraient les pays d'Afrique prioritaires pour les entreprises françaises ?

T. A. Pour conclure sur l'attrait de ces pays plus spécifiquement pour les entreprises françaises à court et moyen terme, on croise ici (graphique 5) le montant total des importations annuelles de marchandises de chaque pays (en millions de US dollars, sur l'axe des abscisses) avec le taux de croissance annuel moyen

du PIB attendu au cours des années 2013-2017 par le FMI (axe vertical). Enfin, la part de marché de la France dans les importations totales de ces pays est mesurée par la taille des « bulles » sur le graphique.

On voit notamment que des hausses même faibles de parts de marché sur des pays comme le Nigeria ou l'Afrique du Sud créeraient des flux considérables pour les exportateurs français; de même, dans des pays où les importations totales

sont moins importantes mais où les croissances attendues sont particulièrement élevées (Mozambique, Ghana, Tanzanie, Ouganda...).

Symétriquement, il sera sans doute essentiel de « défendre » les parts de marché françaises dans les pays où cette part est dominante... en particulier si la croissance est faible au cours des années à venir (par exemple Gabon ou dans une moindre mesure Madagascar, et même... Algérie).

Thierry Graffin Directeur adjoint arbitrage de Coface

« Malgré la prudence que nous observons sur l'Afrique, Coface est confiante »



Thierry Graffin, directeur adjoint arbitrage de Coface, a planché sur des questions relatives à la politique de son groupe d'assurance crédit en matière de couverture des risques africains, parfois jugées conservatrice par les exportateurs. Retour sur quelques unes des réponses.

Le Moci. Coface est un assureur crédit important pour les exportateurs français, avec une activité privée, pour son propre compte, et une activité pour le compte de l'Etat français. C'est au Coface privé que nous nous adressons : vos notes de risques pays sur les pays d'Afrique subsaharienne sont restées longtemps mauvaises – à quelques exceptions près-, malgré des situations économiques meilleures. S'améliorent-elles aujourd'hui ? Et vos courbes d'incidents de paiements ?

Thierry Graffin. Coface vient de publier sa carte des « évaluations pays » et c'est exact, malgré une croissance bien orientée dans beaucoup de pays d'Afrique, les évaluations restent mitigées, si l'on excepte l'Afrique du nord et le sud du continent. Cela provient principalement de deux raisons :

- L'environnement des affaires qui nécessite de s'améliorer dans la plupart des pays, que ce soit en matière de transparence des comptes des entreprises, de protection efficace et équitable des créanciers en cas d'impayés ou du cadre institutionnel pas assez favorable aux transactions interentreprises.
- Du comportement de paiement des entreprises subsahariennes qui reste moins bon comparé à la moyenne mondiale ou à des zones comme l'Afrique du Nord, l'Asie ou l'Amérique Latine.

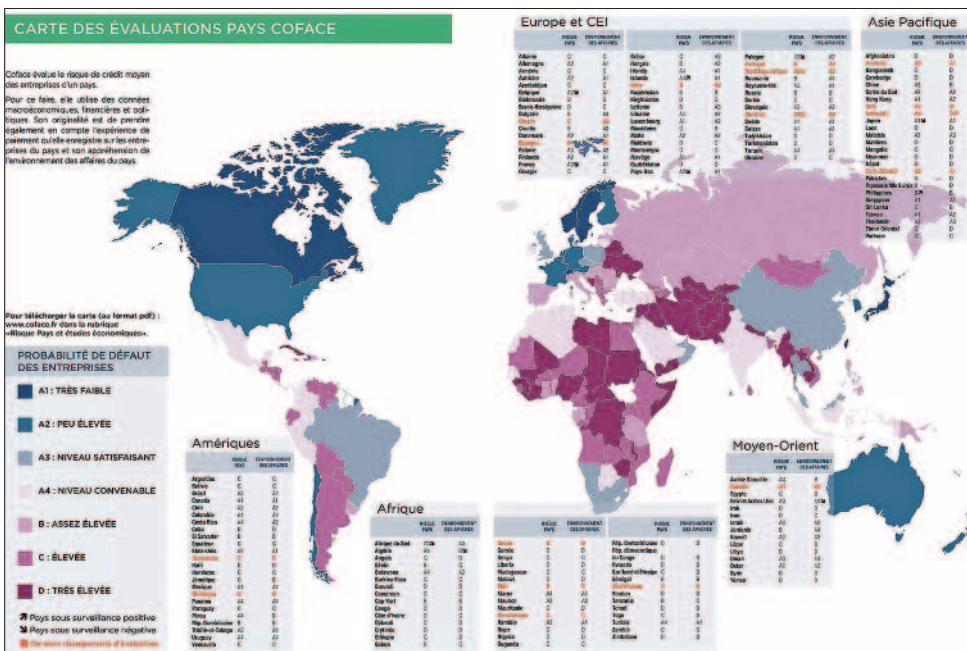


Table ronde n°1

Le pari africain des investisseurs privés



Thierry Apoteker
Président et fondateur
de TAC Sas.



Jean-Michel Sévérino,
investisseurs et
partenaires (I&P).



Alexandre Vilgrain,
Président du CIAN et
Président du groupe
Somdiaa.



Joël Krief, Associé
de la banque d'affaires
AM Capital.



Jean-Jacques Lecat,
avocat associé, CMS
Bureau Francis Lefebvre.

Thierry Apoteker

« Il y a croissance. Le FMI a annoncé une hausse du PIB de 5,3 % en 2012 et 2013 en Afrique subsaharienne. Mais cette croissance est inégalement répartie, les pays à revenu intermédiaire croissant le plus lentement. Evidemment, la montée des cours des matières premières a favorisé cette progression. Et comme on n'est pas certain que cette tendance durera, il est important pour ces pays de favoriser la transformation des matières premières et d'améliorer parallèlement le climat des affaires ».

Alexandre Vilgrain

« Dans le rapport Cian 2012, globalement, les chiffres d'affaires et les résultats des entreprises sont en croissance. En revanche, il y a un certain désappointement sur la partie francophone. L'Afrique est, de fait, un continent compliqué, mais pas plus que d'autres dans le fond, pas plus que la Chine en particulier. On pense tous que l'Afrique est à un tournant et qu'elle change très vite en raison de l'accumulation de capital dont elle bénéficie depuis quelques années ».

Jean-Jacques Lecat

« L'Afrique se caractérise par la diversité de ses systèmes juridiques, avec l'application du droit civil dans 31 pays, notamment dans les anciennes colonies françaises, l'existence de systèmes dérivés de la Common law dans dix-sept autres pays et des influences mixtes en Egypte et à Maurice. Toutefois, le droit est uniforme pour les 17 pays membres de l'Ohada dans huit domaines, allant du droit commercial général au contrats de transport des marchandises par route, en passant par les droits des sûretés et de l'arbitrage ».

Jean-Michel Sévérino

« L'Afrique est la dernière frontière économique de la planète. Et à la question de savoir si les bonnes nouvelles vont durer, la réponse est oui, au moins pendant quatre-vingts ans, car le moteur, en fait, n'est pas les matières premières, mais le rapport entre les actifs et les inactifs. Or, ce rapport va s'améliorer et l'Afrique sera le seul continent dans ce cas. Et dans les 30 ans à venir, on verra le produit intérieur brut (PIB) du continent africain passer du PIB d'une petite France à celui de la Chine ».

Joël Krief

« On parle toujours des bonnes économies africaines comme l'Afrique du Sud et la Tunisie, mais le taux d'occupation des hôtels y est faible, alors que vous ne trouvez pas d'hôtels en RDC et au Nigeria. Donc, il faut anticiper et c'est dans ces deux derniers pays qu'il faut construire un hôtel. Il y a ainsi de plus en plus d'investisseurs africains, marocains, coréens, chinois, indonésiens, anglo-saxons qui font ainsi le pari de l'Afrique dans la distribution, la grande consommation ou la construction de grandes infrastructures ».

Table ronde n°2

Le pari africain des entreprises françaises



Marc Rennard, directeur exécutif International zone Afrique, Moyen-Orient et Asie d'Orange.



Jean-Jacques Lestrade, président de Ponticelli.



Jean-Michel Marnoto, vice-président Division « Services aux Gouvernements & Commerce International » de Bureau Veritas.



Maya Kellou, avocat associé de Fidal.



Alain Taïeb, élu CCI Paris Ile-de-France et spécialiste consulaire de l'Afrique, président de Mobilitas.

Marc Rennard

« En Afrique, les crises politiques sont récurrentes, le cadre réglementaire est parfois mouvant et la gouvernance peut être complexe, ce qui n'empêche pas Orange d'y croître de 4,5 % par an d'y être très présent, avec 21 000 employés répartis dans 22 pays, comme le Sénégal où la Sonatel possède 18 000 clients. Aujourd'hui, des trois grands challenges du continent – démographie, gouvernance, gestion de l'eau – c'est le dernier qui nous paraît le plus important. L'accès, le partage, le traitement de l'eau peuvent devenir l'enjeu de crises locales, voire de guerres, par exemple autour du Nil ».

Jean-Jacques Lestrade

« Le Nigeria, la Libye, le Gabon et l'Angola ont constitué le premier gisement de notre développement ces dix dernières années et, pour l'avenir, il y a certainement plus d'opportunités que nous pourrions en traiter au Mozambique, en Afrique du Sud, en Ouganda, au Ghana et au Congo. Pour nos deux principales destinations, nous avons réalisé des chiffres d'affaires respectifs de 150 millions d'euros en 2011 au Nigeria et 200 millions en Angola. Au Gabon, nous sommes maintenant implantés avec une filiale ».

Jean-Michel Marnoto

« Notre activité est en hausse, car les États veulent sécuriser leurs recettes. En même temps, il y a un effort pour protéger les consommateurs, ce qui se traduit par la montée de certains métiers, comme l'inspection avant embarquement ou l'inspection technique des véhicules. Dans les ports, on assiste à l'ouverture de guichets uniques, avec la mise en place de plateformes électroniques de dématérialisation. Les ports se font une concurrence terrible pour capter les marchés des pays enclavés ».

Maya Kellou

« Les demandes à notre cabinet ont trait surtout aux grands projets d'infrastructures dans l'énergie, le transport ou les BTP et plutôt dans des pays avec des dépenses publiques importantes. Depuis deux ans, des PME développent aussi des projets dans le sillage des groupes et maintenant nous assistons même à des implantations en Afrique subsaharienne, alors que jusqu'alors elles étaient plutôt concentrées sur le Maghreb. Ces entreprises sont aussi africaines, notamment de la diaspora africaine ».

Alain Taïeb

« Mobilitas est une des rares entreprises françaises et ETI à couvrir 46 pays, avec 56 implantations, et nous prévoyons d'être présents dans les 54 États du continent fin 2015. L'arrivée des Chinois est parfois vécue comme une catastrophe. On pense qu'on ne nous donnera plus rien. Par contre, quand il s'agit de la présence des États-Unis, on est moins inquiet. La réalité de notre groupe, est que les États-Unis sont aujourd'hui notre premier marché devant la France et le Royaume-Uni ».

Table ronde n°3

Les partenaires traditionnels couvrent-ils mieux les risques ?



Yves Boudot, directeur Afrique de l'Agence Française de Développement (AFD).



Mohamed Krisni, Directeur exécutif en charge du développement de la Banque de Détail à l'International de Attijariwafa Bank.



Mathieu Dierstein, Directeur Général du groupe Ascoma



Thierry Graffin, Directeur adjoint arbitrage de Coface.

Yves Boudot

« En 2050, l'Afrique subsaharienne sera passée de 823 millions d'habitants en 2010 à 1,9 milliard, avec plus de 40 villes de plus de trois millions de personnes. Cela posera clairement un problème de sécurité alimentaire et de production agricole, mais aussi d'emploi et d'accueil, avec l'organisation des transports et la construction de grandes infrastructures. En même temps, il y aura naissance d'une classe moyenne émergente et donc d'un véritable marché intérieur africain ».

Mohamed Krisni

« Du Maroc, nous nous sommes étendus à l'ensemble du Maghreb puis à l'Afrique subsaharienne et sommes désormais implantés dans 11 pays africains hors Maroc. Notre objectif est de dépasser 20 pays à l'horizon 2015. Nous avons des relations d'affaires avec plus de 500 entreprises et ce qui pose problème dans le sous continent, ce n'est pas l'accompagnement des investisseurs, ni même le financement durable d'exploitations, mais le cash management (Ndlr : la gestion des liquidités) ».

Mathieu Dierstein

Ascoma a été le premier réseau de courtage d'assurances et de réassurances indépendant et international installé au sud du Sahara et nous y constatons une croissance forte des besoins en assurance. Du coup, l'offre est abondante, avec des grands acteurs comme Axa, Allianz, Colina, NSIA ou le courtier Gras Savoye. On peut tout trouver, mais il y a des règles à respecter, avec notamment le Cima, un code des assurances commun à 14 pays et quelques autres avec une législation très proche ».

Thierry Graffin

« Si l'on observe le comportement de paiement des entreprises africaines, il était meilleur fin 2012 que la moyenne mondiale. C'était surtout vrai en Afrique du Nord, malgré les révolutions du printemps arabe qui ont touché plusieurs des pays de la région, comme la Tunisie. Reste que la probabilité de défaut des entreprises ne reste à un niveau satisfaisant, voire est faible ou très faible, que dans un nombre limité de pays au nord et au sud du continent essentiellement ».